

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La commune mixte des **BIBANS** (Biban en arabe)

Les **BIBANS**, sont une chaîne de montagnes du Nord de l'Algérie qui culminent à 1 845 mètres d'altitude, entre la vallée du fleuve SAHEL-SOUMMAM et les hautes plaines de la MEDJANA dans la « *Petite Kabylie* ».



La commune mixte des **BIBANS** est située à l'extrémité Ouest du département de **CONSTANTINE**, faisant limite avec celui d'**ALGER**. Elle est répartie sur une superficie de 169 195 hectares, s'étend sur 100 Km d'Est en Ouest et sur 20 à 30 Km du Nord au Sud.

Elle occupe une situation intermédiaire entre les Hauts Plateaux (M'SILA – MAÂDID) et les montagnes de Kabylie (AKBOU – GUERGOUR), ce qui explique son aspect varié, tant au point de vue physique qu'humain.



Chaîne des **BIBANS**



Les Portes de fer

TOPONYMIE

Le massif montagneux des **BIBANS** est le lieu d'un passage stratégique nommé en berbère *Taggurt* (« la porte ») ; l'usage considérant souvent deux passages (un petit et un grand), le secteur est aussi nommé au pluriel *Tiggura* (« les portes »). C'est de ces mots berbères qu'est donné le nom arabe (*EL Bibane*), puis en français les *Portes de Fer*, à ce passage ; ensuite, par extension dans ces deux langues, le mot arabe *Biban* (« les portes ») est employé pour désigner le massif montagneux entier.

LE COL DES PORTES DE FER, ou VERROU DES BIBANS

Le " *défilé rocheux des Bibans* " est un passage très étroit de près d'une lieue de longueur (4 km), large de 10 à 20 mètres en moyenne, resserré entre des roches hautes de 100 à 200 mètres. Il a été formé par un petit torrent salé, qui coule plus ou moins (très irrégulier) dont le lit n'a parfois qu'un mètre ou deux de large : c'est ce que les soldats ont appelé les " *portes* " ; ces verrous sont au nombre de quatre répartis sur environ un kilomètre, dans la zone la plus étroite. Les eaux du torrent, arrêtées par ces rétrécissements, s'élèvent parfois jusqu'à 30 pieds (neuf mètres) et s'en échappent avec violence



HISTOIRE

Présence Turque 🇹🇷 1515 – 1830

Le royaume des Béni ABBES

À l'époque de la régence d'ALGER (16^e - 19^e siècle), c'est dans les BIBANS que se trouve le centre du royaume des Béni ABBES, la citadelle de la KALAA (localisée dans l'actuelle commune d'IGHIL Ali, région de BOUGIE). Les dirigeants de ce royaume quasi indépendant, les *Amokrane*, ou MOKRANI, dominent notamment la plaine de la MEDJANA au Sud, mais un enjeu fondamental pour eux est le contrôle des Portes de Fer, leur capacité à obtenir le paiement de droits par les caravanes, mais aussi par les troupes de la régence en route d'ALGER à SETIF ou CONSTANTINE.



http://fr.wikipedia.org/wiki/Kal%C3%A2a_des_Beni_Abb%C3%A8s

En règle générale les Turcs n'intervenaient presque jamais dans les querelles intestines des tribus. Ils laissaient massacrer les uns par les autres et se bornaient à reconnaître tout à tout comme cheikh de la MEDJANA le chef qui consentait à percevoir pour leur compte un impôt sur les tribus.

Présence Française 🇫🇷 1830 - 1962

L'appellation " *Portes de Fer* " jouit au milieu du 19^e siècle d'un prestige exceptionnel : elle désigne un des hauts lieux de la conquête de l'Algérie (1830-1848) et marque un haut fait accompli en 1839 (du 25 au 30 octobre 1839 pour être précis).

C'est le passage de vive force, par surprise et sans coup férir, d'une division de l'Armée d'Afrique, forte de 3 000 hommes, à travers le " défilé rocheux des BIBANS " ; sans coup de feu, il permit de traverser le grand massif montagneux de Kabylie et de joindre les territoires de Constantine à ceux d'Alger, unifiant les territoires déjà pacifiés et portant à ABD-EL-KADER un coup fatal à son prestige.

A la suite de la prise de CONSTANTINE l'autorité française confieront, le 24 Octobre 1838, le commandement de la MEDJANA à Ahmed EL MOKRANI qui engagea la subordination de sa grande province comprise entre SETIF, la KABYLIE et les OULED NAÏL

En 1853 Mohamed EL MOKRANI succéda à son père Ahmed avec le titre de Bachagha de la MEDJANA. Il sera décoré de la Légion d'Honneur, avec le grade de chevalier, en 1861 et devient également membre du conseil général de la Province de Constantine en 1870.

Puis ce fut la grande insurrection de 1871, dont cette région se trouvait au cœur même.

La première manifestation insurrectionnelle intervient en janvier 1871, sous la forme de mutineries de spahis refusant d'être envoyés combattre en métropole : ils estiment que leur engagement n'est valable que pour servir en Algérie. La mutinerie, désertion d'une centaine d'hommes et meurtre d'un sous-officier, prend une dimension particulière par l'implication de la famille des RESGUI, dont des membres affirment que la France, vaincue par les Prussiens, n'a plus de forces et que l'heure d'une insurrection générale est venue. Cette révolte des spahis est amplifiée à partir du 16 mars 1871, date de sa prise en main par MOKRANI, dont l'influence est très forte.

MOKRANI présente alors sa démission en mars 1871, mais les militaires lui répondent que seul le gouvernement peut accepter celle-ci, puisqu'il ne dépend plus de l'autorité militaire. D'après Louis RINN, c'est la « *goutte d'eau* » qui le décide à se révolter.



[Attaque de BORDJ BOU ARRERIDJ par les hommes du cheikh EI MOKRANI — Gravure de Léon Morel-Fatio, *L'Illustration*, 1871.]

Le 16 mars 1871, MOKRANI lance six mille hommes à l'assaut de BORDJ BOU ARRERIDJ. Le 8 avril, les troupes françaises reprennent le contrôle de la plaine de la MEDJANA. Le même jour, est proclamée une guerre sainte au marché de SEDDOUK par Si AZIZ, chef de la confrérie religieuse. Aussitôt 150 000 Kabyles se soulèvent. « L'insurrection s'étendit tout le long du littoral, depuis les montagnes qui ferment à l'Est la Mitidja jusqu'aux abords de CONSTANTINE. Au Sud de cette dernière ville, elle se propagea dans la région accidentée du BELEZMA ; elle se relia aux mouvements partiels jusqu'alors localisés vers la frontière et dans le Sahara oriental », relate en 1996 Maurice WAHL, ancien inspecteur général de l'instruction publique aux colonies. Les insurgés progressent vers ALGER : le 14 avril, ils prennent le village de PALESTRO, 60 km à l'Est d'Alger.

En avril, 250 tribus sont soulevées, près du tiers de la population algérienne. L'insurrection est forte de cent mille *moudjahidines*, mais manquant d'armes de guerre et de coordination, lance surtout des opérations ponctuelles et désordonnées

L'autorité militaire est obligée de renforcer l'armée d'Afrique : l'amiral de GUEYDON, nommé gouverneur général le 29 mars, en remplacement du Commissaire extraordinaire Alexis LAMBERT, mobilise 100 000 soldats.

Les insurgés qui avançaient de PALESTRO vers ALGER sont arrêtés à l'ALMA le 22 avril 1871 ; le 5 mai, Mohammed EI MOKRANI meurt au combat près de l'oued SOUFFLAT.

Le 25 avril, le gouverneur général déclare l'état de siège. Les troupes françaises (vingt colonnes) marchent sur DELLYS et DRAA EL MIZAN. Le cheikh HADDAD et ses fils sont capturés le 13 juillet, après la bataille d'ICHERIDEN. L'insurrection ne prend fin qu'après la capture de BOU-MEZRAG, frère de MOKRANI, le 20 janvier 1872.

Plusieurs dizaines de milliers d'indigènes sont tués, des villages entiers sont détruits au cours des opérations militaires.

La répression pénale se traduit par l'internement de plus de 200 Kabyles et par des déportations à Cayenne et en Nouvelle-Calédonie (on parle des « *Algériens du Pacifique* »), peines qui ne seront amnistiées qu'en 1895.

Bou-Mezrag MOKRANI est condamné à la peine de mort par la cour de Constantine le 27 mars 1873.



Amiral Louis, H. GUEYDON (1809/1886)



Cheikh EL MOKRANI Mohammed (1815/1871)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Henri_de_Gueydon

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh_El_Mokrani

La Kabylie se voit infliger une amende de 36 millions de francs-or. 450 000 hectares de terre sont confisqués et distribués aux nouveaux colons, dont beaucoup sont des réfugiés d'Alsace-Lorraine (suite à l'annexion allemande), en particulier dans la région de Constantine. Ces confiscations ont ensuite obligé de nombreux Kabyles à s'expatrier.



Affiche administrative (1871). Mise sous séquestre des biens d'EI MOKRANI.

NDLR : Le chiffre précis des pertes des deux côtés n'a jamais été officiellement dévoilé.



BORDJ-BOU-ARRERIDJ - Monument aux Morts de 1870 et Cours du CHEYRON

Création de la Commune Mixte

Le décret du 1^{er} Janvier 1880 crée la Commune Mixte des BIBANS :

Article 1^{er} : Les territoires ci-après désignés seront distraits à partir du 1^{er} janvier 1881 de la commune indigène de BORDJ BOU ARRERIDJ, à savoir :

Les douars d'OULED TAÏR – de ZEMMORAH – d'OULED SIDI AMOR – d'OULED HANICH – TASSAMEURT – d'OULED DAHMAN – HASSENOUA – Les tribus des BENI YADEL et des BIBANS (moins la fraction de MANSOURAH).

Ils formeront dans le territoire civil du département de CONSTANTINE une Commune Mixte divisée en 7 sections dont le Chef-lieu sera placé à TENIET-EL-KHEMIS et qui portera le nom de Commune Mixte des BIBANS.

Article 2 : La commission municipale de cette commune se composera de 12 membres, à savoir :

L'Administrateur Président – 2 membres français – 9 membres indigènes qui rempliront les fonctions d'adjoints dans leurs sections respectives.

Fait à ALGER, le 1^{er} décembre 1880 : signé Albert GREVY.

1881 : TENIET EL KHEMIS, situé sur la route de BORDJ BOU ARRERIDJ à BONI, à 13 Km de MEDJANA, les terres de bonne qualité sont imprégnées d'oxyde de fer. Un banc de gypse pourra leur donner aussi une certaine valeur, les terrains sont assez accidentés mais faciles pour l'exploitation des terres de culture. L'eau est peu abondante, un seul point à retenir près de la source AÏN DIB où le sol paraît propice à l'établissement de puits.

1888 : Le 1^{er} Mars à la salle de la mairie de BORDJ BOU ARRERIDJ a lieu l'attribution des travaux de construction du chemin vicinal ordinaire n°7 de MEDJANA à EL ACHIR de 9 813,70 mètres pour la somme de 126 000 francs.

1890 : Le 9 octobre, le Commissaire extraordinaire de la République, du BOUZET, demande la création d'un poste provisoire de Gendarmerie aux BIBANS où la construction de la route nationale N°5 réunit près de 1 200 ouvriers.



1895 : Arrêté du 3 mai portant création d'une circonscription médicale située au village de MEDJANA.

1904 : Une parcelle domaniale de 15 ha est affectée à la création d'une pépinière et d'un poste de préposé forestier au douar de la MEDJANA.

Installation d'un poste de Garde forestier, sur un terrain domanial de 73 ares, situé au lieu dit AÏN SAFSAF.

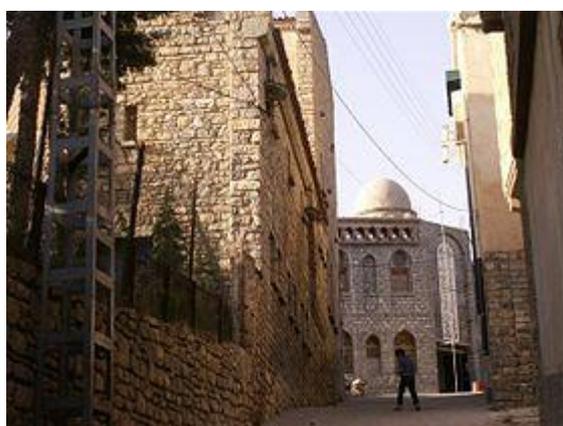
1907 : Une parcelle de 60 ares est affectée au service des Eaux et Forêts afin de former l'emprise d'un chemin d'accès à la maison forestière d'ARBOUL au douar MEDJANA.

1911 : Note administrative : Commune Mixte des BIBANS (altitude 1 050 mètres) – Canton de BORDJ BOU ARRERIDJ à 12 Km de cette dernière ville – SETIF à 77 Km – Superficie 178 227 hectares – 50 827 habitants – Marchés : lundi, à EL MAIN ; mardi à EL ACHIR ; vendredi à COLLA et MANSOURAH ; et dimanche à ZEMMORAH.



MEDJANA

1926 : Afin d'alimenter la Maison forestière à construire, la concession de la jouissance des eaux de la source d'AÏN SI AHMED est accordée à la Commune Mixte des BIBAN.



ZEMMORA

<u>Recensements</u>	<u>Européens</u>	<u>Indigènes</u>
-1901 :	421	45 672
-1911 :		50 827
-1920 :	478	52 092
-1926 :		56 799

1929 : Rapport de la situation agricole sur la commune mixte au mois d'Avril :

« Les chutes de pluie au cours du mois d'Avril, ont été peu abondantes : 3 avril, 0 m/m³, le 4, 1 m/m³, le 23, 5 m/m³,...enregistrés au pluviomètre installé à MEDJANA.

Le sirocco a soufflé avec violence pendant plusieurs jours desséchant les terres. Les céréales commencent à souffrir de ce manque d'eau, principalement les semis tardifs effectués sur labour d'automne.

Les cultures indigènes sont compromises. Les colons français de la plaine de la MEDJANA effectuent actuellement les labours de printemps qui sont rendus difficiles à cause de la sécheresse du sol. Les pâturages sont satisfaisants, l'état du bétail s'améliore, aucune épizootie n'est à signaler.

Les éclosions de sauterelles ont lieu au douar OULED ALI et à SALATNA à partir du 25 mars, leur superficie est d'environ 250 ha. Les criquets ont été détruits dès leur apparition par des aspersion d'eau crésylée, des incinérations sur des lits d'alfa et de diss et par capture à l'aide de Melhafas. Ce dernier procédé a donné d'excellents résultats. Actuellement les pontes sont presque complètement détruites et la lutte antiacridienne dans ces douars sera vraisemblablement terminée, dès les premiers jours du moi de Mai. Aucun dégât n'a été commis dans les emblavures de céréales.

Le 24 avril, des éclosions ont été signalées au douar MANSOURAH, sur une superficie de 4 hectares, toutes les dispositions sont prises pour la destruction immédiate des criquets.

La situation économique ne nous donne, pour l'instant, aucune inquiétude, les nombreux indigènes travaillant en France contribuent à son amélioration, par l'envoi de sommes d'argent importantes à leurs familles ».

MEDJANA, le 30 avril 1929 : signé : l'Administrateur »

1943 : Création à MEDJANA, d'une section artisanale de la S.I.P. avec confection en alfa, de couffes, tresses, espadrilles, nattes. Création d'un CPR de menuiserie, maçonnerie, forge, charronnage. Construction à EL MAIN d'une « Maison commune ».

1945 - 1950 : La Commune Mixte des BIBANS comptait une population indigène de 72 000 habitants contre 68 000 en 1935 ; 2/3 sont Kabyles et 1/3 Arabes, ou se disant tels. Quelques musulmans d'origine Turque (Coulouglis) sont implantés dans la région de ZEMMORAH.



Programme de constructions et d'aménagements

Un vaste programme a été réalisé, particulièrement le développement de :

- l'élevage, le captage et l'aménagement des points d'eau et sa distribution,
- l'amélioration de race ovine et caprine par l'apport de géniteurs de choix et sélectionnés,
- la création de coopératives d'élevage,
- la construction d'un nombre importants d'établissements scolaires, de dispensaires, d'infirmes,
- l'agrandissement et amélioration de l'hôpital de la MEDJANA et la construction de celui de MANSOURAH,
- l'amélioration du réseau routier : construction de nombreuses routes, chemins, ponts, électrifications...

Un centre de colonisation devait être créé à TENIET EL KHEMIS qui fut le siège initial de la Commune mixte. Ce centre n'ayant pas été créé, le siège de la Commune Mixte fut transféré à MEDJANA.

En 1947, le centre de MANSOURAH fut érigé en centre municipal,

En 1947, le douar de ZEMMORAH fut érigé en centre municipal,

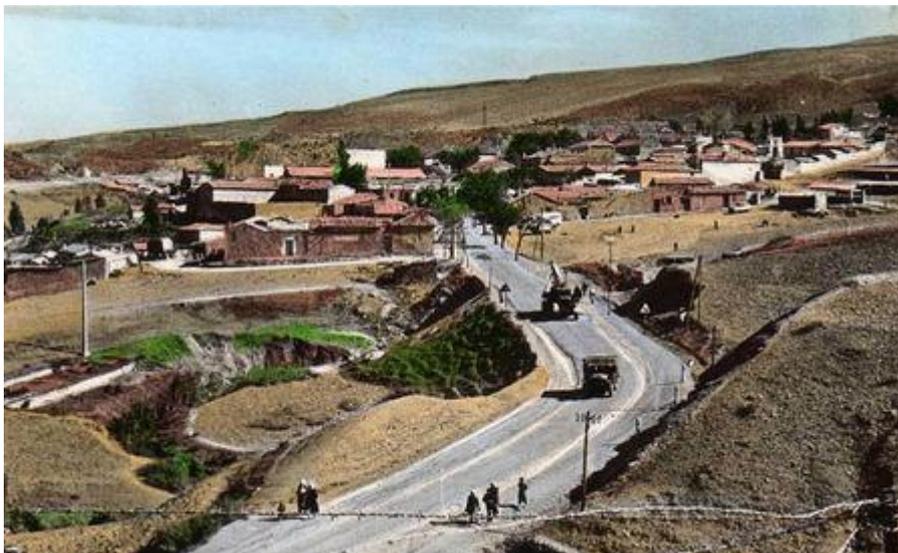
En 1947, le douar EL MAÏN fut érigé en centre municipal,



MANSOURAH

Urbanisme et travaux de 1947 à 1951

1947 : Construction à MANSOURAH d'une maison commune,
Construction à MEDJANA d'une maison pour le secrétaire de la Commune Mixte,
Travaux divers d'assainissement à MEDJANA,
Aménagement à MERDJ MEDJANA de 4 docks métalliques de 1 100 quintaux,
Installation de cabines téléphoniques à MERD MEDJANA, TIZI-HASSERIE, REMBIA et BOUGTONE,
Construction à MEDJANA d'une habitation pour le médecin de colonisation,
Construction d'une prison à MANSOURAH,



MANSOURAH

1948 : Construction à ZEMMORAH d'une maison commune,
Construction d'une agence postale avec logement à BLONDEL,
Construction d'un logement à MEDJANA pour l'agent technique des S.I.P.,
Travaux divers d'assainissement à BLONDEL,
Installation de cabines téléphoniques à EL MAÏN, COLLO, BENDAOU, TASSAMEURT,

1949 : Construction à EL MAÏN d'une maison commune,
Construction d'un lavoir à MEDJANA,
Construction d'une salle de délibérations pour la Djemâa à MEDJANA,
Réfection de la salle de la Mairie d'EL ACHIR ainsi qu'un abattoir,
Construction d'un logement pour le secrétaire interprète de MEDJANA,
Réfection du lavoir de BLONDEL,



Centre sanitaire de MEDJANA

1950 : Construction au lieu dit MERDJ MEDJANA d'un dock-magasin avec élévateur mobile d'une capacité de 5000 quintaux, situé à 33 Km du chef lieu. Le but recherché est de répondre aux exigences de stockage, dès le mois d'octobre, d'un volume de grain nécessaire au ravitaillement pendant l'hiver, de toute la nombreuse population de la région. Les conditions atmosphériques de ce site, situé à 1 350 mètres d'altitude, font l'obligation de prévoir une construction solide de l'édifice, susceptible de résister aux intempéries et de prévoir le logement d'un gardien.
Installation de 8 cabines téléphoniques,

La station des OULED ALKI des BIBANS, située à 510 mètres d'altitude sur le RN ALGER – SETIF peut être considérée comme la station du soufre en Algérie et même en A.F.N. L'établissement thermal comprend deux piscines de 20 m², une

piscine particulière et 4 baignoires. Un hôtel annexé aux thermes comporte 9 chambres, une salle de restaurant et 7 petits logements.

L'exploitation de 8 taxis est autorisée sur la commune,

Construction d'un abattoir et d'un logement pour le garde champêtre à BLONDEL,
Installation de 4 cabines téléphoniques dans les douars.

Voies de Communications



Gare de MANSOURAH

La voie ferrée traverse la Commune mixte (CM) et comporte quatre gares des Portes de Fer, de M'ZITA, de MANSOURAH et d'EL ACHIR,

La RN 5 sur 58 km du point kilométrique 178 au point 236,

Le chemin de grande communication n° 42 de BORDJ R'DIR à AKBOU traverse la C.M. sur 34 Km,

(Ces trois voies se croisent à BORDJ BOU ARRERIDJ),

8 chemins vicinaux relient les différents centres et douars sur une longueur de 108 Km et 21 chemins ruraux sillonnent la C.M. sur une longueur de 237 Km,

Projet de réalisation de chemins entre la C.M. des BIBANS et la C.M. de M'SILA.

HYDRAULIQUE

Toutes les rivières de la C.M. appartiennent au réseau hydrographique de la Méditerranée, toutes finissent pas se jeter dans la SOUMMAM. Les 190 sources sont presque toutes potables ; il n'existe pas de puits artésiens.



Barrage de BOUKABA

ELECTRIFICATION

1947 : Electrification d'EL ACHIR et MANSOURAH,

1948 : Electrification de BLONDEL et de MEDJANA,

Prévisions d'électrification de ZEMMORAH et EL MAÏN (60 km de lignes).

SCOLARISATION

Il existait en 1946 – 12 écoles primaire réparties dans les centres et douars mais 8 000 élèves restaient à scolariser. Un important programme réalisé entre 1947 et 1951 avec la construction de plus de 35 écoles d'une, de deux ou de trois classes était planifiée dans toute la C.M.

Descriptif de certaines écoles :

AÏN DEFLA, à 20 Km de MEDJANA, (altitude 980 m) – école de garçons : 1 salle, 2 classes primaires, 63 élèves – 1 logement de 3 pièces meublé dans l'école – préau de 14 m² – jardin scolaire.

AOUINET, à 7 Km de MEDJANA, (altitude 1 150 m) –Ecole de garçons : 2 salles, 2 classes primaires – 1 logement meublé de 3 pièces dans l'école – Cour de 195 m² – 1 préau de 49 m² – vestiaire - Jardin scolaire – Cours d'adultes.

BOUFENZER, à 45 Km de MEDJANA, (altitude 800 m) -1 salle, 2 classes primaires – 1 logement meublé de 3 pièces – 1 préau de 19 m² – Jardin scolaire de 321 m² – Cours d'adultes.

BOUGTONE, à 50 Km de MEDJANA, (altitude 750 m) – Ecole de garçons : 1 salle, 2 classes primaires, 63 élèves– 2 logements meublés dans l'école de 3 pièces– Jardin scolaire de 200 m²,

COLLA, à 30 Km de MEDJANA, (altitude 906 m) – Ecole de garçons : 5 salles, 4 classes primaires, 102 élèves– 2 logements meublés dans l'école de 3 pièces– 1 cour de 85 m² – préau de 20 m² - Jardin scolaire de 1 944m² – 2 cours d'adultes et une cantine scolaire.



Hamam EN BIBANE : <http://www.bordj.info/spip.php?article459>

EL MAÏN, à 60 Km de MEDJANA, (altitude 1 200 m) – 3 Téléphones - Ecole de garçons : 5 salles, 6 classes primaires, 128 élèves– 4 logements meublés dans l'école – 1 cour clôturée de 600 m² – préau de 60 m² – Cours d'adultes et une cantine scolaire.

FEDALA, à 80 Km de MEDJANA, (altitude 1 300 m) –Ecole de garçons : 1 salle, 2 classes primaires, 32 élèves– 1 logement meublé de 3 pièces dans l'école – préau de 15 m² – Cours d'adultes.

OULED DAHMANE, à 30 Km de MEDJANA, (altitude 950 m) –Ecole de garçons des OULED DERRARDJA : 1 salle, 1 classe primaire, 47 élèves– 1 logement meublé de 3 pièces dans l'école – Cour de 100 m² - préau de 24 m² – Cours d'adultes.

OULED SIDI BRAHIM, à 30 Km de MANSOURAH –Ecole de garçons : 1 salle, 1 classe primaire, 28 élèves– 1 logement meublé de 2 pièces dans l'école – Cour de 35 m² clôturée.

OULED TAIER, à 52 Km de MEDJANA –Ecole de garçons : 2 salles, 2 classes primaires, 60 élèves– 1 logement meublé de 3 pièces dans l'école – Cour de 100 m² clôturée – 1 préau de 30 m² – 1 garage.

TASSAMENT, à 45 Km de MEDJANA, (altitude 1 050 m) –Ecole de garçons : 1 salle, 1 classe primaire, 36 élèves– 1 logement meublé de 2 pièces dans l'école – Cour clôturée de 150 m² – 1 préau de 22 m² – 1 garage - Jardin scolaire – Cours d'adultes.

TENIET EL KHEMIS, à 20 Km de MEDJANA, (altitude 1 080 m) –Ecole de garçons : 1 salle, 2 classes primaires, 86 élèves– 1 logement meublé de 3 pièces dans l'école – Cour clôturée – 1 préau de 22 m² – 1 garage - Jardin scolaire – Cours d'adultes.

ZEMMORAH, à 45 Km de MEDJANA, (altitude 951 m) –Ecole de garçons : 6 salles, 7 classes primaires, 266 élèves– 3 logements meublés dans l'école – Cour de 420 m² clôturée – 6 vestiaires - 1 préau de 150 m² - Jardin scolaire de 800 m² – Cours d'adultes – Bibliothèque et cantine solaire.

Un effort considérable était en cours de réalisation. Au cours de l'année :

1947 : Ouverture d'une classe à EL ACHIR, aux OULED SAADA, à COLLA et à BENI LALEM.
Construction d'une école à deux classes à MANSOURAH et de 3 classes à MEDJANA centre.

1948 : Construction de 6 écoles à EL ACHIR, BLONDEL, SIDI IDIR, BOUFEZER, BENI OUAGA et aux OULED ALLAOIA.

1949 : Construction de 7 écoles à SALATNA, M'ZITA, REMBIA, EL KEBIRA, ZOUAOUA, OULED ABBES et OUCHAMINE.

1950 : Construction de 4 écoles à ZITOUN, DJANIT, BOUNDA-KEBIRA et FEKARNINE.

1951 : On compte l'ouverture de cinq écoles avec 5 classes et la création de 23 nouvelles écoles comportant 35 classes, le tout susceptible de recevoir 2 000 élèves.

ASSISTANCE MEDICALE ET SOCIALE

Le service de l'assistance médicale et sociale est assuré est assuré dans le C.M. des BIBAN de la façon suivante :

Au chef-lieu : Un hôpital auxiliaire de 32 lits composé d'une salle de consultation – une grande salle de malades – deux petites salles pour femmes – une salle d'isolement pour contagieux – une pharmacie – un bureau de médecin – une salle de bain et une salle d'épouillage – une cuisine et des dépendances.

L'installation d'une salle de radiographie et du chauffage central était en cours de réalisation.

Un médecin de colonisation, assisté d'un adjoint technique de la santé publique y assure le service.

Dans les douars : il existe un certain nombre de locaux construits depuis 1932, plus spécialement en vue de l'assistance aux mères et aux nourrissons, composé chacun de deux pièces, une salle de consultation et une salle d'attente. En général judicieusement placés, au nombre de 16 pour 21 douars ; mais en ce lieu il y avait un local par douar.

Afin de répondre aux besoins de la population, un infirmier est prévu pour chaque salle de consultation et une infirmière visiteuse est nommée à MEDJANA

Les Elus à la Commission Municipale de la Commune Mixte :

Adjoints spéciaux : SUTEAU Louis (MANSOURAH) – ROCCA Alexandre (EL ACHIR) –

Membres : DOMAS Léon (MEDJANA) – ROUCHER Gilbert (EM ACHIR) – LAUGIER Emile

Administrateurs et Adjoints : BOUTET de MONVEL (en 1880) – HENRY (1884) – ANCEY Albert – CATONI - CRISTOFINI – DESTAIN – GAUDIN – JOINT - JUIN – LEBAUD – LOISILLON –PAOLI – RAYMOND - RODRICK Henry – VERGOZ –

MONUMENT aux MORTS

Le relevé n° 57327 de la **Commune Mixte des BIBANS** fait mention de **191 soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

ABDELKADER Amar (Mort en 1915) – ABERKANE Mohamed (1918) - ABLAOUI Médani (1915) – ABOUADI Aïssa (1917) – AÏFSAOUI Mohamed (1915) – AÏSSAOUI Mohammed (1915) - AÏSSAOUI Youssef (1918) – AKLI Ben Fodil (1917) – ALAOUI Ahmed (1914) – ALBOUCHE Mohamed (1915) – ALLAL Brahim (1915) – AMAROUCHE Larbi (1918) – AMEZIT Mohamed (1915) – ARIBI Ben Ahir (1916) – BACHA Ahmed (1918) – BELAMECHE Saïd (1918) – BELBALI Cherif (1918) – BELDJOUDI Mahmoud (1915) – BELHOUL Messaoud (1915) – BELKACEM Ben Mohammed (1917) – BELKHIER Bachir (1916) – BELOUAAR Dahmane (1916) – BEN ACHIRINE Belhadia (1918) – BEN BELKACEM Bachir (1915) – BEN HAMADA Saïd (1919) – BENABID Ahmed (1915) – BENAZOUAOU Saïd (1916) – BENAZOUG Rabah (1918) – BENBELKACEM Arezki (1916) – BENBRAHAM Tahar (1915) – BENCHABANE Lakdar (1918) – BENDAOUF Cherif (1914) – BENDI FALLAH Ahmed (1915) – BENDOUDOU Tahar (1916) – BENDRAGH Amar (1916) – BENGHAIAOUI Ali (1915) – BENGANA Amar (1915) – BENGANA Bouzid (1915) – BENHABBOUCHE Mohamed (1914) – BENHALLA Hocine (1918) – BENKEGHIDA Mebrouk (1914) – BENKHERFALLAH Cherif (1916) – BENKOUIDER Cherif (1918) – BENMAMMAR Mokrane (1914) – BENMEDDOUR Hocine (1915) – BENMEDJDOULE Salah (1917) – BENMEDJDOULE Salah (1917) – BENMEDJDOULE Bouzid (1916) – BENMERZOUG Sadi (1918) – BENMOUSSA Moussa (1916) – BENSACI Messaoud (1917) - BENSADALLAH Bachir (1916) – BENSALEM Mebarek (1918) – BENSIDHOUM Mohamed (1915) – BENTALEB Salah (1914) – BENTROUNA Saad (1915) – BENYAHIA Yahia (1915) – BENZERROUG Tahar (1917) – BENZIANE Ali (1914) – BENZID Miloud (1916) – BERKA Doussan (1917) – BEZZOU Larbi (1918) – BORDJ Ouali (1916) – BOUABTA Mohammed (1919) - BOUADJADJA Bakli (1917) – BOUAKKAZ Ammou (1915) – BOUDILMI Otmame (1916) – BOUFFINE Amiche (1918) – BOUGUELIMINA Kouider (1918) – BOUKEDJAR Salah (1914) – BOUKERMA Arezki (1918) – BOUKHENNOUCHE Mohamed (1917) – BOUKHETTALA Abdallah (1915) – BOUKRAS Mokhtar (1914) – BOUMESBAH Abdallah (1918) – BOURAHLA Lakdar (1915) – BOUREZIG Ali (1916) – BOUTAGHAM Slimane (1915) – BOUZEGUELLA Mohamed (1916) – BOUZEKRI Hassi (1916) – BOUZEMBIL Mohamed (1915) – CHACHOUA Sedik (1915) – CHAOUT Belkacem (1915) – CHEHROUNE Ouali (1916) – CHEKAB Ahmed (1918) – CHEMALI Amar (1919) – CHENAF Ahmed (1918) – CHOUICHA Ouali (1918) – D'HAMNA Amoud (1918) – DAAOU Cherif (1917) – DAHAMA Ahmed (1918) – DAHMOUN Aïssa (1916) – DEBBOUZ Madid (1915) – DEGHI Laïd (1914) – DEGHICHE Tahar (1919) – DERRADJI Mohammed (1915) – DIB Lamri (1916) – DJAHMIT Mohammed (1915) – DJEBBANI Taïeb (1915) FEDDACHE Tahar (1918) – FEHIMA Lahsan (1915) – FERRACHI Tayeb (1915) – FITAS Maklouf (1918) – GALI Mouloud (1915) – GHERBI Ali (1915) - GHERBI Hamitou (1915) – GHODBANE Mebarek (1916) – GOUAJMI Ben Lakhdar (1918) – GUECHMANE Tayeb (1915) – GUELIANE

Tahar (1915) – GUESSABI Abdallah (1914) – HADDADI Mohamed (1916) - HADJI Mohammed (1914) – HALLAK Ahmed (1915) – HAMAMCHA Amor (1914) – HAMIDI Abdallah (1915) - HAMIDI Ahmed (1918) – HAMLAM Ammar (1918) - HAMMA Lamri (1918) – HAMMICHE Mohammed (1916) – HAMMOUDI Touati (1915) – HASSANI Ahmed (1915) – HEDROUG Belkacem (1918) – HEMADOUCH Larbi (1916) – HEMALAT Amor (1916) – ITIM Mohamed (1916) – KACHETOUM Tahar (1915) – KADJA Lakhdar (1914) – KADRI Mohamed (1918) – KADRI Moussa (1915) – KADRI Saïd (1917) – KAHALLELOU Medani (1914) – KAHIL Ammar (1914) – KENANE Lakdar (1917) – KERDAD Ahmed (1916) – KERFA Seghir (1914) – KERMAZA Saïd (1915) – KETTACHE Ben Boulara (1919) – KHELIFI Dairi (1915) – KHIARI Mohamed (1918) – KHIER Tayeb (1914) – KHITOUS Amor (1915) – KHRIF Mohamed (1916) - KORICHI Mohammed (1918) – KRAÏ Ali (1918) – LACHEHEB Lakhdar (1915) – LADJAL Larbi (1914) – LAGGOUN Mohammed (1918) – LAKKOUT Ali (1916) – LAMMARI Salah (1916) – LAMRI Hocine (1916) – MADADI Ali (1914) – MAOUI Aïssa (1918) – MECHERI Tahar (1915) – MEHAÏCHA Belkacem (1916) – MEKHALFIA Lakhdar (1917) – MENKOUCHA Seddik (1916) – MEZHOUD Ouali (1914) - MEZHOUD Tayeb (1915) – MOUNAH Amar (1915) – MOUSSA Mohand (1914) – NAÏT Ali (1915) – OUALI Ahmed (1918) OUALI Larbi (1916) - OUALI Mohammed (1916) – OUARAZI Brahim (1916) – OUAZZI Saïd (1915) – RAHAL Bouzia (1915) – RECHACHE Boudjema (1916) - RECHACHE Saïd (1918) – SADAOUÏ Ali (1915) – SAÏD ADDAD Lakdar (1918) – SAKHERI Bachir (1918) – SAOUDI Saïd (1916) – SEBBANE Mahfoud (1917) – SELLOUMI Mohammed (1914) – SENOUCI Lakhdar (1915) – SOULITE Rabah (1918) – TALEB Mohammed (1918) – TALHI Aïssa (1916) – THOULOZE Julien (1917) – YADJER Larbi (1918) – YAYA Aïssa (1916) – ZAABI Ariez (1918) – ZAMIT Bouzid (1916) – ZAROOUR Amar (1917) – ZEBIRI Aïssa (1918) - ZEBIRI Slimane (1916) – ZEKARAH Messaoud (1918) – ZENNAF Tahar (1918) – ZERKOUK Embarek (1915) – ZIOUCHE Abdallah (1918) - ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Mais surtout grâce au livre de Mrs VILLARD et BASSARD « Les villages des Hauts plateaux Sétifiens » (Tome 2). Nous les félicitons et les remercions vivement au nom du devoir de Mémoire qu'il nous appartient de transmettre et de perpétuer. Nous invitons les personnes qui souhaitent avoir des infos complémentaires à se référer à l'ouvrage précité.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur les BIBANS, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedieberbere.revues.org/1756>

<http://www.bibans-info.gov.dz/fichiers/Monographie/monographi.htm> ,

https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection_1871_louis_rinn.pdf

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/histoire/histoire-militaire/la-colonisation-militaire/243-les-portes-de-fer>

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/02/24/26499095.html>

http://www.rogerbk.com/download/1_CommunesMixtesdAlgerie_CahiersDeLaMemoire_RogerBenmebarek.pdf

2/ Le 28 octobre 1839 l'expédition des BIBANS

D'après « L'Algérie Française » - Arsène BERTEUIL - 1856

L'année 1839 ne fut marquée par aucun événement sérieux dans la province d'ALGER.



Les tribus du territoire d'ORAN, pressurées par les exactions de l'Emir, qui voulait en accaparer toutes les ressources pour les tourner contre nous, s'agitaient avec inquiétude sous le joug de fer qu'il leur faisait subir.

Les populations voisines de CONSTANTINE où son nom n'excitait aucun enthousiasme, chancelaient entre les deux déterminations....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2013/11/06/le-28-octobre-1839-l%E2%80%99expedition-des-biban/>

3/ Oui la Turquie a bien colonisé l'Algérie !

<http://www.lematindz.net/news/17183-oui-la-turquie-a-bien-colonise-lalgerie.html>

Depuis quelques jours, Tayyip ERDOGAN, se sentant sans doute rattrapé par l'histoire, s'énerve dans sa posture d'islamiste en cravate.



Ces jours-ci, le génocide arménien commis par la Turquie, occupe les devants de la scène internationale, ce contre quoi, ERDOGAN se croit en droit de crier sinon à un complot, du moins à une injustice.

Etant, peut-être, mal placé, en tant qu'algérien de traiter de cette question, étant donné les priorités historiques, je suis, en revanche, dans tous mes droits et historiquement autorisé pour dire que la Turquie a bel et bien colonisé l'Algérie. Et ce de 1516 à 1830 !

N'en déplaise à ERDOGAN et ses dévoués, la Turquie n'a quitté, plutôt fui l'Algérie, qu'en 1830 lorsque Le Dey d'Alger, Dey Hussein, a pris pour le large au profit de la France.

Curieusement, idéologie islamiste oblige, **les nationalistes algériens ne demandent qu'à la France de se repentir** ! Pourquoi cette revendication n'est-elle pas exigée de la Turquie, pays colonisateur, ayant pratiqué une politique d'appauvrissement à l'égard de ses colonisés ? Et dire qu'elle est restée deux fois plus que la France en Algérie.

Serait-ce par affinité musulmane c'est-à-dire religieuse, que l'Algérie ne le fait pas ?

La Turquie a été un pays colonisateur que ni ERDOGAN ni personne d'autre ne peut nier: la vérité est la seule chose têtue au monde, car même pervertie, elle resurgit tel un sphinx !

4/ 8 MAI 1945 dans le Constantinois

-PARIS s'engage pour la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata



LA FRANCE PRÉSENTE À L'ANNIVERSAIRE
DES MASSACRES DU 8 MAI 1945



J'ai présenté (*ndlr* : Danielle SIMONNET, élue du Front de Gauche) un voeu à ce **Conseil de Paris qui a été adopté à l'unanimité**, demandant au Président de la République de reconnaître les **massacres d'Etat** commis le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata en Algérie et pour l'ouverture de toutes les archives relatives à ces terribles évènements. Alors que le FN mène une bataille culturelle réactionnaire, en nostalgie de l'Algérie française et des criminels de l'OAS, en débaptisant comme à Béziers la « rue du 19 mars 1962 », date du cessez le feu de la guerre de l'Algérie, ce devoir de mémoire doit être pris très au sérieux.

La Ville de Paris qui avait fortement contribué à la reconnaissance des massacres du 17 octobre 1961, est donc à l'initiative une fois de plus, pour que ces crimes de guerre soient enfin reconnus.

70 années après, il est grand temps que cette page de l'histoire à la fois Française et Algérienne soit reconnue. Ce devoir de mémoire contre les crimes de la colonisation est nécessaire pour permettre à tous nos concitoyens et notamment celles et ceux issu-e-s de l'immigration Algérienne, de se construire toujours plus fraternellement dans un avenir commun, celui de la communauté légale républicaine, où toutes les mémoires sont respectées.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire les commentaires : <http://www.daniellesimonnet.fr/paris-sengage-pour-la-reconnaissance-des-massacres-du-8-mai-1945-a-setif-quelma-et-kherrata/>

NDLR : Nos dirigeants souhaitent une mémoire apaisée et le dessin de DILEM révèle une accusation projetée ! De même toutes les mémoires sont respectées, sans jamais citer la nôtre! Concernant la Mairie de PARIS, qui a voté à l'**unanimité** cette résolution, son conseil est composé de 163 membres élus sous la présidence de Mme HIDALGO, à savoir :

Parti	Président	Élus
Majorité (80 sièges)		
Groupe socialiste et apparentés	Rémi Féraud	56
Groupe communiste-Front de gauche	Nicolas Bonnet- Oulaldj	13
Groupe Écologiste de Paris	Anne Souyris et David Belliard	16
Groupe radical de gauche centre et indépendants	Jean-Bernard Bros	5
Opposition (73 sièges)		
Groupe UMP	Nathalie Kosciusko-Morizet	54
Groupe UDI-MoDem	Éric Azière	16
Non inscrits	-	3

-Massacres du 8 mai 1945 : Raffarin confirme la venue de Todeschini

http://www.elwatan.com/actualite/massacres-du-8-mai-1945-raffarin-confirme-la-venue-de-todeschini-14-04-2015-292393_109.php

La présence d'un membre du gouvernement français à la cérémonie commémorative des événements du 8 Mai 1945 à Sétif se précise. Annoncée il y a quelques jours, l'arrivée du secrétaire d'Etat français aux Anciens combattants, Jean-Marc TODESCHINI, a été confirmée, avant-hier à Alger, par le président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat français, Jean-Pierre RAFFARIN.

S'exprimant à l'issue d'une audience que lui a accordée le président BOUTEFLIKA, le sénateur français affirme avoir évoqué avec le chef de l'Etat « *un certain nombre d'échéances heureuses* », comme la manifestation « *Constantine, capitale de la*

culture arabe 2015 » et « *des échéances de devoir et de responsabilité* » comme la venue prochaine d'un membre du gouvernement français à Sétif dans le cadre de la commémoration des massacres du 8 mai 1945. Pour la première fois un membre du gouvernement français se déplacera à Sétif dans le cadre d'un « voyage mémoriel ».

Jean-Marc Todeschini ne participera pas, cependant, à la cérémonie officielle qui se tient, habituellement, le 8 mai. Il arrivera, « pour des raisons d'agenda » le 19 avril prochain pour une visite qui s'étalera jusqu'au 21 avril. Le secrétaire d'Etat français sera porteur, selon un communiqué de son cabinet, « d'un message de son gouvernement qui consiste à dire qu'aucune mémoire n'est oubliée, on est dans une mémoire apaisée ». Mais du côté algérien et de certaines associations françaises, on s'attend toujours à des gestes forts, tels que la reconnaissance des crimes commis par l'armée coloniale et la présentation par le gouvernement français d'excuses officielles.

NDLR : Il sera présent tout en étant absent et ainsi se mettra à dos tout le monde....

-Affaire LUGAN : L'épuration idéologique continue ...

Petit retour en arrière : Le 9 avril 2015 Bernard LUGAN écrivait sur son blog :

« Sétif (mai 1945) : encore une provocation socialiste

Du 19 au 21 avril 2015, M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants effectuera un "voyage mémoriel" en Algérie. Une mémoire sélective puisqu'il est prévu un déplacement à Sétif, repentance oblige..., mais pas à Oran où des centaines de Français furent massacrés et enlevés le 5 juillet 1962 (de Ternant, 2001; Jordi, 2011; herodote.net/5 juillet 1962 ; Mathias, 2014 et Pervillé, 2014). Le secrétaire d'Etat français n'ira pas davantage à la mine d'El Halia où, le 20 août 1955, 132 Européens furent assassinés; ni d'ailleurs sur l'un des nombreux lieux de supplice des Harkis. Le déplacement du secrétaire d'Etat français à Sétif s'effectuera à la veille des cérémonies du 70° anniversaire des événements sanglants qui marquèrent la ville et sa région. Plus qu'un symbole, c'est un gage que François Hollande donne là au noyau dur de son électorat. Les porteurs de valises et leurs héritiers demandent en effet depuis des années que la France "reconnaisse sa responsabilité dans la répression" de Sétif. Une telle reconnaissance serait d'ailleurs la suite logique de la politique définie le 17 octobre 2012 par François Hollande quand il rendit un hommage plus que déplacé aux prétendues « victimes » de la manifestation interdite du 17 octobre 1961 à Paris [1].

La visite à Sétif d'un membre du gouvernement français est à la fois une insulte à l'histoire et une faute politique car, pour les autorités algériennes, la "répression de Sétif " est l'emblématique exemple de la "barbarie coloniale française". Retour sur les faits....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://bernardlugan.blogspot.fr/2015/04/setif-mai-1945-encore-une-provocation.html>



Le 14 avril 2015, le célèbre africaniste Bernard LUGAN est contacté par téléphone par la direction de l'enseignement des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC) qui lui signifie verbalement (!) l'annulation de toutes ses interventions programmées, ce, sans en préciser les motifs.

Selon Jean-Dominique MERCHET (ancien plumitif de *Libération*, proche des milieux de gauche, se vantant d'obtenir ses sources directement auprès du cabinet du ministre de la Défense), l'éviction de l'intéressé serait justifiée par « ses récentes déclarations sur le déplacement du secrétaire d'État aux Anciens combattants à Sétif, mettant formellement en cause le chef des armées François Hollande »....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.bvoltage.fr/aristideleucate/affaire-lugan-lepuration-ideologique-continue.171589?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=c4c68fc931-RSS_EMAIL_CAMPAGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-c4c68fc931-22410389&mc_cid=c4c68fc931&mc_eid=f9f1130f

Et aussi :

<http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/setif-polemiques-deplacement-secretaire-d-etat-aux-anciens-combattants-23181>

http://www.ndf.fr/poing-de-vue/15-04-2015/a-saint-cyr-lafrigue-nest-plus-au-programme#.VS9dZ_AraUc

NDLR : Liberté d'expression ou censure ? A vous de juger.

5/ Nostalgiques, oui... mais pas de ce que vous pensez !

-Auteur Manu GOMEZ -

http://www.bvoltaire.fr/manuagomez/nostalgiques-oui-mais-pas-de-ce-que-vous-pensez,170597?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=a24edf47e1-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-a24edf47e1-22410389&mc_cid=a24edf47e1&mc_eid=f9f1130f82

Parmi tous ceux de ma génération que j'ai le plaisir de rencontrer, je n'en connais pas un seul qui souhaiterait « retourner » vivre en Algérie, dans l'Algérie d'aujourd'hui.



Manu GOMEZ



Dès qu'il s'agit de débattre, critiquer ou écrire sur l'Algérie, l'immigration, la religion musulmane, les mosquées, le FN, les communistes, les socialistes, de Gaulle et j'en passe, nous sommes gratifiés de l'étiquette « *nostalgiques de l'Algérie française* » !

Pourquoi pas ? Sinon que c'est faux, totalement faux. Toute ma génération est nostalgique, c'est vrai, mais de l'Algérie, tout simplement.

Nostalgique d'avoir dû quitter un pays où nos aïeux avaient découvert des raisons d'espérer après la misère d'où ils venaient. L'Algérie de notre enfance, de notre jeunesse, des jours heureux et malheureux, des rires et des pleurs, des plages, des paysages, de la mer, du soleil, du travail, des odeurs, de l'ambiance.

Il y a quelques années (1994), un ami, Abderrahmane BOUBEKEUR, décédé en 1999, qui fut goal de l'AS Monaco avant de rejoindre l'Algérie en 1958 et devenir le portier de l'équipe de football algérienne, alors que j'exprimais le désir de revoir le Bab El Oued de ma jeunesse, m'avait répondu : « *Surtout, n'y retourne pas ; moi, quand j'y vais, je pleure. Je pleure sur la joie, les rires que j'ai connus dans ce quartier avec mes amis sportifs de ma jeunesse et qui est devenu, aujourd'hui, un ghetto de pauvres, d'une tristesse et d'une saleté inqualifiable.* »

Mais parmi tous ceux de ma génération que j'ai le plaisir de rencontrer, je n'en connais pas un seul qui souhaiterait « retourner » vivre en Algérie, dans l'Algérie d'aujourd'hui.

Dans l'Algérie que Kamel DAOUD décrit comme une « *poubelle* ».

Dans l'Algérie (lire *El Watan* du 11 avril) qui décrit le lac de Réghaïa, ce joyau de la nature à seulement 30 km d'Alger, comme un paradis puant, un marécage aux odeurs pestilentielles, des marais aux eaux verdâtres où il est nécessaire de se boucher le nez pour l'approcher.

Pas de l'Algérie que ses propres enfants quittent par centaines de milliers pour rejoindre l'ex-pays colonisateur.

Pas de l'Algérie dont les oligarques, ministres, dirigeants et tous ceux qui possèdent la richesse investissent en France et dans la région parisienne (voir le livre récent *Paris Alger : une histoire passionnelle* de Christophe Dubois et Marie-Christine TABET). Alors que le fruit de notre labeur, de notre travail, nous l'investissons dans « notre pays ».

Oui, nous sommes nostalgiques de nos souvenirs des lieux disparus mais nous sommes fiers de l'accueil qui est réservé par les Algériens aux « pieds-noirs » en voyages mémoriels et touristiques sur la terre où ils sont nés, dans les villes et villages où ils ont vécu, qui prouvent que l'œuvre que nous avons réalisée et que les liens tissés avec nos prédécesseurs berbères étaient bien loin de cette colonisation barbare que l'on veut enseigner aux Français.

Notre nostalgie est celle reconnue par Boualem SANSAL (2002) : « *En un siècle, à force de bras, les colons ont, d'un marécage infernal, mitonné un paradis lumineux. Seul l'amour pouvait oser pareil défi. Quarante ans est un temps honnête, ce nous semble, pour reconnaître que ces foutus colons ont plus chéri cette terre que nous qui sommes ses enfants.* »

6/ Une Algérie incroyablement sale : l'autre peuple plastic -Auteur Kamel DAOUD- Source M.MJ GUIRADO

Quelque chose de triste qui vous prend au ventre, vous met l'encre de la colère dans les yeux. D'insultant. De terrible comme révélation sur les siens face à leur terre : des milliers de bouteilles d'eau minérale, emportées par les vents, roulant sur l'asphalte. Des sachets bleus, de la saleté, des détritiques. Une terrible saleté sur les plages algériennes, contrastant avec le bleu infini, le sable et les youyous de l'Indépendance. Pas la saleté habituelle qui dure depuis des ans, mais quelque chose de plus ample, grave. On ne sait pas quoi écrire sur le phénomène : le regarder, en souffrir et s'interroger : pourquoi les Algériens, en majorité, sont-ils sales ? Le dire blesse l'image édulcorée que l'on se fait de soi et des siens au « nom du peuple » et de la fiction. Mais c'est ainsi : nous sommes sales. Encore plus depuis que l'argent gratuit a libéré les excès de consommation. On vend du pétrole, on achète, on dévore puis on baisse la vitre de la voiture pour jeter ses déchets, ses emballages et ses sachets dans le « Dehors ». Cet espace de personne, de la prédation, de la poubelle, de la vacance, du butin ou de l'abandon. Comparé au « Dedans algérien » : lieu des soi et des siens, de l'intime, du sentiment de propriété, du beau ou de la convivialité....

Conclusion :

Une honte. De chacun par chacun, de tous. La terre appartient à ceux qui la respectent. Si on en est incapable, autant la redonner aux colons.

Cliquez SVP sur lien pour lire l'intégralité : <http://www.lequotidien-oran.com/?news=5201933>

7/ Patrimoine : La chapelle Notre Dame de Santa Cruz sera sauvagée

Extrait : [...]

...Déjà la wilaya et l'APW ont contribué au titre du budget primitif 2015 par un premier montant de 60 millions de dinars et l'ambassade de France à Alger par 150.000 Euros. Plusieurs départements ministériels et des communes avoisinantes ont proposé leur contribution. Sur ce chapitre, le président de la CCIO, M. Abed MOUAD, a saisi l'occasion pour lancer un appel

en invitant la société civile oranaise, les opérateurs économiques et les éventuels donateurs à mettre la main dans leur poche pour aider à la concrétisation de ce projet du patrimoine historique universel....

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.elwatan.com/regions/ouest/oran/patrimoine-la-chapelle-notre-dame-de-santa-cruz-sera-sauvegardee-11-04-2015-292056_135.php

8/ NOS CHERS SOUVENIRS

- Ce qui s'est passé en 1962..!!! – Source Madame Simone JOURJON

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.exode1962.fr/exode1962/accueil/accueil.html>

-Des Vidéos dont vous ignorez, peut-être, l'existence – Source Madame BARBATEU

Cliquez SVP sur ce lien : http://forgalus.free.fr/VIDEOS_PREFEREES/ICOSIUM/index.html

-Cadre Noir de Saumur et Képi Blanc - Source Madame Annie BLASCO-CESAR

Cliquez SVP sur ces liens : https://www.youtube.com/watch?v=hb3Lly0PO_Y
<https://www.youtube.com/watch?v=cLIRxKz3nlg>
https://www.youtube.com/watch?v=O_75iJI3QWk

-L'Algérie vue autrement - Source Madame Annie BLASCO-CESAR

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=rc4mxDUUn-Tc>

-CERDAN confidences et exode - Source Madame S.COGNY

René CERDAN parle de son père et du départ des P.N. d'Afrique du Nord !...

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=3ckipl3wq1Q&feature=youtu.be>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO